

REGLEMENT VIFFF (VEVEY INTERNATIONAL FUNNY FILM FESTIVAL) 2019 POUR LA SOUMISSION DE FILMS

1. DATES ET LIEU

Vevey, Suisse, du 24 au 27 octobre 2019

2. BUTS DU FESTIVAL ET LIGNE ARTISTIQUE

Nous désirons valoriser l'humour au cinéma sous toutes ses formes : satire, farce, burlesque, humour noir, documentaire, documenteur, comédie dramatique, comédie musicale, séries, essais, courts métrages etc. Tous les films susceptibles de toucher au comique, même s'ils ne sont pas étiquetés « comédie » auront leur place dans la programmation.

A travers ce festival à la fois populaire et cinéphilique, nous cherchons à briser la frontière parfois artificielle qui sépare le monde des passionnés de cinéma du reste des spectateurs en offrant un événement fédérateur autour du rire.

3. LES SECTIONS DU VIFFF

- **Compétition Internationale :**

Une sélection de sept films récents représentant différents pays, dont la Suisse.

- *Prix du Jury : 2000 CHF*
- *Prix du Jury des jeunes : 500 CHF*

- **Programme de courts métrages**

Une sélection de courts-métrages suisses et internationaux.

- *Prix du Public pour le meilleur court métrage : 500 CHF*

- **Films de Gala**

Deux films hors compétition pour ouvrir et clore le festival

- **Focus**

Trois ou quatre films sur une thématique précise, un pays en particulier ou un réalisateur-trice.

- **Séances nocturnes**

Tois ou quatre films sont présentés dans cette section plus underground et décalée

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

4.1

Le film qui peut être de fiction ou documentaire doit avoir, de manière centrale, une dimension comique. Nous acceptons en revanche tous les sous-genre (par exemple : comédie western, horrifique, romantique, musicale, sociale, etc.).

4.2

Le film doit avoir été terminé au plus tard au 1er novembre 2017 pour être en compétition internationale. C'est à dire ne pas dater de plus de deux ans lors de la tenue du festival.

4.3

Nous acceptons tous les films n'ayant pas bénéficié en Suisse d'une sortie en salle traditionnelle. Nous ne demandons pas d'exclusivité nationale, mondiale ou internationale. Néanmoins, les premières seront privilégiées, notamment au sein de la Compétition Internationale. **Merci de préciser dans quels circuits votre film a déjà été diffusé.**

4.4

Pour les courts métrages, si la langue originale du film est différente du français ou de l'anglais, **des sous-titres doivent être disponibles en français ou en anglais.**

4.5

Pour les courts métrages, la longueur maximale est de 30 minutes.

5. INSCRIPTION DES FILMS

5.1

Date limite de soumission : **1er septembre 2019.**

Date limite de réponse de notre part (positive ou négative) : **1er octobre 2019.**

5.2

Modalités d'envoi : merci de remplir le formulaire CALL FOR ENTRIES VIFFF 2019 disponible sur www.viff.ch et de nous transmettre les liens de visionnement des films par ce biais. Si aucun screener en ligne n'est disponible, merci de nous écrire un mail à info@viff.ch pour organiser l'envoi d'un DVD ou d'un Bluray (moyen non privilégié).

6. CONTACT

www.viff.ch
info@viff.ch

AVIFFF
Av. de Corsier 19
CH – 1800 Vevey

Loïs de Goumoëns – lois.de.goumoens@viff.ch

Maryke Oosterhoff – maryke.oosterhoff@viff.ch

Contact courts métrages:

Sebastiano Conforti - sebastiano.conforti@viff.ch